



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Corée du Sud

Question écrite n° 96601

Texte de la question

M. Jean-Luc Laurent interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les relations franco-coréennes. La visite d'État de la présidente de Corée du Sud en France du 1er au 4 juin 2016, à l'occasion de la célébration des 130 ans de relations diplomatiques entre la France et la Corée du Sud, intervient dans un contexte de vives tensions entre les deux Corées : la zone industrielle de Kaesong ayant été fermée au mois de février 2016. Cette zone où des entreprises sud-coréennes employaient des ouvriers nord-coréens représentait un symbole fort et solitaire de coopération entre les deux pays. 63 ans après le cessez-le-feu, la péninsule coréenne reste une zone de tensions extrêmes dont la déstabilisation pourrait avoir des conséquences non seulement pour l'ensemble des acteurs ayant des intérêts économiques, politiques et militaires directs (la Chine, les États unis d'Amérique, le Japon) mais aussi pour le monde entier. Malgré la crise nord-coréenne et la montée des tensions régionales en Mer de Chine, la Corée du Sud reste l'une des économies les plus dynamiques de la région. Il aimerait connaître le bilan que le Gouvernement fait de cette visite d'État et les perspectives de renforcement des relations bilatérales entre la France et la Corée du Sud.

Texte de la réponse

La visite d'Etat en France de la Présidente Park Geun-hye du 1er au 4 juin 2016 a confirmé la volonté partagée des autorités françaises et coréennes de renforcer le partenariat global entre les deux pays, dans le prolongement de la visite d'Etat en Corée du Président de la République en novembre 2015. Dans le domaine économique, la France et la Corée souhaitent notamment poursuivre la diversification de leurs échanges commerciaux, soutenir conjointement l'innovation au niveau des grands groupes comme des start-ups et favoriser les investissements croisés. Dans le domaine des échanges humains, la priorité est accordée au développement des partenariats universitaires, à la mobilité étudiante, à l'enseignement croisé du français et du coréen, ainsi qu'à la poursuite du développement de la coopération entre institutions culturelles. Le renforcement de la coopération entre les villes et les régions françaises et coréennes est également encouragé. Enfin, la visite a permis de confirmer une large convergence de vues et de renforcer le dialogue et la coopération entre la France et la Corée sur les grands dossiers internationaux et régionaux. Les autorités françaises ont notamment marqué leur plein soutien à la Corée du Sud face aux provocations de Pyongyang et rappelé la nécessité pour le régime nord-coréen de mettre fin à ses programmes nucléaire et balistique.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Laurent](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96601

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juin 2016](#), page 5187

Réponse publiée au JO le : [20 septembre 2016](#), page 8348